

Mercredi 6 décembre 2017

Communiqué de presse

Vélib' Métropole : un dénouement positif pour les salariés de Cyclocity

Les élu-e-s du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole se félicitent qu'un accord ait été trouvé, entre les représentants du personnel de Cyclocity, JC Decaux et Smovengo. Après avoir accompagné pendant plusieurs semaines les négociations pour trouver une issue favorable aux salariés, les élu-e-s du Syndicat se tournent maintenant vers le lancement de Vélib' Métropole en janvier 2018.

L'accord obtenu permettra à chaque salarié de Cyclocity de bénéficier d'un reclassement externe au sein des équipes de Smovengo, nouvel exploitant du service Vélib' Métropole à partir de janvier 2018, ou de se voir proposer un reclassement interne chez JC Decaux. Aucun salarié ne restera sans proposition comme le souhaitent et l'ont exprimé à plusieurs reprises les élu-e-s du Syndicat. La Présidente du Syndicat, Mme Baratti-Elbaz avait reçu à plusieurs reprises les représentants du personnel de Cyclocity qui s'étaient aussi exprimés lors d'une séance du Comité syndical rassemblant tous les élu-e-s.

Le Syndicat Autolib' Vélib' Métropole se réjouit que l'expérience des salariés de Cyclocity, qui ont fait le succès de Vélib' depuis 10 ans, puisse bénéficier au nouveau service public Vélib' Métropole. La Présidente du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole, Catherine Baratti-Elbaz se déclare « heureuse que ces longues semaines d'incertitude prennent fin avec un dénouement positif pour tous et toutes, et confiante dans la transition vers le nouveau service Velib' Métropole ».

Contact presse Syndicat Autolib' Vélib' Métropole :

Mélody Tonolli 01 80 18 92 03 melody.tonolli@autolibvelibmetropole.fr